

PAGE/S EN
MAUVAIS
ÉTAT

avec nous.
Didier Lauzon
Arment Lauzon

J. Mustard P^{te} Vic

S. 1 Le cinq Fevrier mil huit cent soixante-seize
Michel Lecomte nous Prêtre vicaire sous-signé, avons inhumé
dans le cimetière du lieu le corps de
Michel Lecomte, époux de Agathe Lamar-
che, décédé la sur-avant-veille à l'âge
de soixante-troize ans. Étaient Présents
François Xavier Lecomte, fils du défunt, sous-
signé, et Jean-Baptiste Chartrand qui
a déclaré ne savoir signer.

Xavier Lecomte
Jean-Baptiste Chartrand P^{te} Vic

M. 5 Le huit Fevrier mil huit cent soixante-seize
Jean-Baptiste Lucas dit François et
Priscille Marier et vu la dispense de l'autre ban accordé par

*Joseph
+ dit François
J. L.
P. M.
S. J. Q. P^{te} Vic

Messire H. Moreau Vicaire Général du
diocèse entre *Jean-Baptiste Lucas, fils ma-
jeur de Louis Lucas dit François et de
Angelique Aquin de cette paroisse d'une part
et Priscille Marier, fille mineure de Celestin
Marier, fabricant et de feu Marie Boileau
aussi de cette paroisse d'autre part; ne
s'étant déclaré aucun empêchement,
nous Prêtre vicaire sous-signé avons reçu
leur mutuel consentement de mariage
et leur avons donné la bénédiction nup-
tiale en présence de Louis Lucas père de l'époux
et de Celestin Marier père de l'épouse et de plusieurs autres
qui ont déclaré ne savoir signer. Les époux ont
signé avec nous. Un mot biffé. Trois mots en marge
bons. Joseph Lucas Priscille Marier

J. Q. P^{te} Vic

M. 6
Amable Charbonneau
Rachel Brassur

Le huit Fevrier mil huit cent soixante-seize
après la publication de deux bans de ma-
riage faite au prône de nos messes paroissiales
et de celles de St. Joseph de Soulanges et
vu la dispense de l'autre ban accordé
par Messire H. Moreau, Vicaire Général,
entre Amable Charbonneau, veuf majeur
de feu Adèle Minard de la paroisse
de St. Joseph de Soulanges d'une part
et Rachel Brassur, fille mineure de
Joseph Brassur, cultivateur et de Ursule
Clément de cette paroisse d'autre part;
n'étant déclaré aucun empêchement
nous Prêtre, vicaire sous-signé, avons re-
çu leur mutuel consentement et leur
avons donné la bénédiction nuptiale
en présence de Amable Charbonneau, père de
l'époux, de Joseph Brassur père de l'épouse qui ont
déclaré ne savoir signer. Les époux ont signé avec nous.
Un mot en marge Bon. Amable Charbonneau

+ cultivateur
M. 6
R. B.
S. J. Q. P^{te} Vic

Rachel Brassur S. J. Q. P^{te} Vic

M. 4
Alphonse Brassur
Elisa LeGault

Le huit Fevrier mil huit cent soixante-seize,
après la publication d'un ban de ma-
riage faite au prône de notre messe pa-
roissiale et vu la dispense des deux autres
bans accordés par Messire H. Moreau,
Vicaire Général, entre Alphonse Brassur, cul-
tivateur, fils mineur de Joseph Brassur aussi
cultivateur et de Célanie Piloro de cette paroisse
d'une part et Marie Eliza LeGault, fille mi-
neure de Isaac LeGault cultivateur et de Victoria
Gauthier aussi de cette paroisse d'autre part; ne
s'étant déclaré aucun empêchement nous
Prêtre, vicaire sous-signé, avons reçu leur mutuel
consentement et leur avons donné la béni-
diction nuptiale en présence de Jo-